

8 PORTRAITS DE
FEMMES INSPIRANTES



JOURNÉE
INTERNATIONALE DES
DROITS DES FEMMES

CLIN D'OEUL DU SFCD



SOMMAIRE

8 PORTRAITS DE FEMMES INSPIRANTES

LE SFCD

Syndicat d'hier et d'aujourd'hui, 89 ans d'histoire de femmes passionnées et engagées

LUCIE BAUD

Première femme syndicaliste et féministe

MADELEINE-FRANÇOISE CALLAIS

Première femme dentiste en France

MARIE CURIE

Première, mais aussi seule femme à avoir reçu deux prix Nobel

JENNY D'HÉRICOURT

Écrivaine, militante pour les droits des femmes, sage-femme

SIMONE IFF

Militante féministe et première présidente du "planning familial"

SIMONE VEIL

Féministe déterminée, porteuse des lois sur l'IVG et sur l'amélioration des couvertures maternité des libérales

CLARA ZETKIN

Instigatrice de la journée mondiale des droits des femmes

-
- **Directrice de la publication** : Nathalie Delphin
 - **Rédactrice en chef** : Claire Mestre
 - **Rédactrice adjointe** : Anne Gorre
 - **Ont participé** : Aurélie Albac, Nadine Cornillot, Nathalie Delphin, Marianne Franchi, Constance Gan, Fabienne Gay-Guichardaz, Ingrid Broissin Iff, Delphine Le Heron, Marion Petelot, Sylvie Ratier, Marie-Christine Seignot
 - **Publicité** : SFCD
 - **Conception réalisation** : Aurélie Albac
 - **Crédits photos** : SFCD.

« Les points de vue, les opinions et les analyses publiées dans cette revue n'engagent que leurs auteurs. »



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

“

Cette journée du 8 mars 2024 s'inscrit dans une semaine historique pour les droits des femmes, pour la France, pour l'avenir.

C'est un privilège de vivre ce moment en pensant à nos mères, nos grands-mères et leurs chemins parcourus. En pensant aussi à nos filles et à toutes les femmes du monde avec l'espoir de protéger les droits et les libertés de chacune pour l'avenir.

Ce qui, aujourd'hui est encore plus important, pour savoir où l'on va, est de savoir d'où l'on vient. Rappeler le parcours et l'engagement de femmes formidables qui nous ont montré la voie, passé le flambeau, nous permet, à notre tour, d'obtenir des droits pour les femmes, de lutter contre les violences et d'avancer vers la reconnaissance des compétences prodigieuses et multiples de toutes les superWOMen.

Le SFCD s'inscrit et se reconnaît totalement dans leurs visions. Il sera toujours un vecteur d'encouragement et de vigilance pour promouvoir 51% de la population mondiale.

Bonne lecture à tous.



Dr Nathalie Delphin

Mandats actuels

Présidente nationale SFCD

Vice-Présidente de l'Union Régionale des Professionnels de Santé Nouvelle-Aquitaine (URPS NA)

Secrétaire générale adjointe du Conseil National des Femmes Françaises (CNFF)

Health Advisor au Conseil International des Femmes International Council of Women (ICW-CIF)

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire. Composé de chirurgiens-dentistes bénévoles de tous modes d'exercice (libéral, salarié, universitaire, dentiste-conseil, collaboration), le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme.





Le Dr Fabienne Gay Guichardaz présente

Le SFCD

Syndicat d'hier et d'aujourd'hui,
89 ans d'histoire de femmes
passionnées et engagées

Promoteur de la parité professionnelle, de l'amélioration des conditions d'exercice des chirurgiennes-dentistes et engagée aux côtés des femmes pour le respect de leur différence, le SFCD revendique une gouvernance féminine de proximité, bienveillante et confraternelle.

J'ai l'immense privilège de partager avec vous des extraits d'un échange entre notre Présidente actuelle, Nathalie Delphin, et une "ancienne" Présidente, Madame le docteur Monique Minière. Âgée aujourd'hui de 84 ans, ce qu'elle écrit dans cette correspondance fait vraiment écho à ce que nous sommes encore et n'en a que plus de poids.

En préambule, un tout petit rappel historique : C'est le syndicat le plus ancien de la profession, il a été créé en avril 1935, pour défendre les droits des orphelins et des veufs de femmes chirurgiens-dentistes qui, jusque-là, n'avaient aucun droit à leur décès, bien qu'ayant cotisé comme un chirurgien- dentiste homme.

Je ne résiste pas à vous en partager ci-après quelques extraits.

“ Je vous avoue très franchement que c'est avec beaucoup de plaisir que je vois que le SFCD s'engage dans le même esprit que celui que nous avons avec Madeleine Netter, Nathalie (Leuger)Ferrand et toutes celles de l'équipe.

Un syndicalisme constructif qui privilégie le dialogue et la recherche de solutions nouvelles. Soutenir, fédérer, conseiller, défendre, informer sont les fers de lance du SFCD.

“ Je me souviens d'une séance où une italienne nous avait éclairées en rappelant qu'il était humiliant de passer par les quotas pour faire arriver des femmes, mais que c'était la seule façon d'y parvenir : c'était devant Edith Cresson, Michèle Barzach, et bien d'autres. Nous avons eu, Nathalie Ferrand et moi, l'honneur de rencontrer Simone Veil lors d'un petit-déjeuner de travail à l'hôtel Continental. Nathalie avait pris rendez-vous avec elle qui nous a appuyées pour les allocations de maternité.

Une des victoires les plus marquantes du syndicat est la mise en place du congé maternité pour toutes les libérales, et pas seulement pour les femmes chirurgiens-dentistes ou les professionnelles de santé. Nathalie Ferrand a porté ce projet en lien avec Simone Veil en 1995.

“ Le SFCD ronronnait à Paris quand Madeleine Netter a pris la présidence (1983). Avec elle, nous avons remis le syndicat sur pied. Le vrai problème était que les femmes n'avaient pas compris qu'il fallait absolument être indépendantes dans un syndicat de femmes pour agir comme nous l'entendions.

C'est toujours d'actualité. C'est pour cela que le SFCD continue à préserver ses fondamentaux : seules les femmes peuvent être élues au Conseil d'administration (et donc au bureau).

Mais, ce syndicat nous représente tous, hommes et femmes, et quel que soit notre mode d'exercice : libéral, salarié, praticien hospitalier, universitaire, exerçant en centres mutualistes/dispensaires.

“

Je crois surtout que nous avons un devoir de propositions au lieu de faire de l'opposition systématique comme beaucoup de syndicats.

■ **Le syndicat est à l'initiative** de la mise en place du BBD, grâce à son rapport sur la prévention intitulé : « **Prévention Bucco-Dentaire** » en France. Il a entre autres obtenu que ce BBD¹ se fasse au cabinet dentaire et non en milieu scolaire.

■ **Il a obtenu** du Conseil Constitutionnel la **non-conformité** à la constitution du **tiers payant généralisé** pour la part complémentaire.

■ **Il a été lanceur d'alerte** sur la **santé environnementale** et l'**écoresponsabilité**, avec la reconnaissance du MIH.

“

En effet, nous avons découvert que la profession est très mal connue aussi bien des médecins que des administratifs.

Il a aussi su porter le sujet, pour notre profession, de la lutte contre les violences faites aux femmes, en répondant à la demande d'Ernestine Ronai de la MIPROF² en 2012.

Nous avons encore du travail, tous les « combats » ne sont pas encore gagnés !

Souvenez-vous des équipements de protections individuels pour lesquels nous avons été (un peu) oubliés, par exemple ! Ou encore de notre dossier sur la prise en charge des séquelles bucco-dentaires des femmes victimes de violences.

“

Je suis très reconnaissante à Nathalie Ferrand d'avoir su utiliser les qualités de chacune pour faire progresser le SFCD.

Un syndicat participatif pour lequel chacune fait de son mieux.

“

Bon courage pour continuer et attirer des consœurs entreprenantes.

Merci Madame pour cette belle page du syndicalisme que vous nous avez écrite. Prenez soin de vous !

Le docteur Monique Minière a été Présidente du SFCD de 1990 à 1999.



Dr Fabienne Gay Guichardaz

Femme de conviction, mon adhésion au SFCD est un véritable engagement, dans le sillage de ces femmes inspirantes regroupées dans ce hors série IFCD. Les valeurs défendues par le SFCD font partie de ma vie, les faire vivre et les porter est tout simplement une évidence. Je suis convaincue que c'est en prenant, nous-mêmes en tant que femmes, à bras-le-corps les questions qui nous concernent que nous ferons avancer les choses. C'est précisément ce que je retrouve au SFCD et que vous y retrouverez aussi : rejoignez-nous.

LE SFCD, 89 ANS D'HISTOIRE de femmes passionnées et engagées

Notre syndicat a fêté ses 89 ans !

89 ans de lutte et de combat menés avec ténacité par des femmes de conviction.



Le Dr Marianne Franchi présente

Clara Zetkin

Instigatrice de la journée mondiale des droits des femmes



Clara Zetkin est une journaliste, militante, femme politique et enseignante allemande. Elle est à l'origine de la journée internationale des droits des femmes. Elle est aussi l'un des visages les plus importants du féminisme, mais aussi du socialisme, signifié par ses valeurs égalitaires qu'elle prône tout au long de sa vie.

Une vie de militantisme féministe

Clara Zetkin est née le 7 juillet 1857 en Allemagne, dans un petit village de Saxe tourné vers l'industrie textile. Issue d'une famille bourgeoise, elle côtoie depuis son enfance les nombreuses ouvrières, véritables poumons du village. C'est en rencontrant la misère qu'elle nourrit une révolte contre l'injustice. Influencée par sa mère féministe, elle décide de poursuivre des études d'institutrice, seule formation que peuvent suivre les filles à cette époque. L'établissement est alors dirigé par la militante des droits des femmes, Auguste Schmidt, qui devient sa mentore. Elle accède plus tard aux cercles d'ouvriers où elle découvre le socialisme et le féminisme August Bebel. Elle y rencontrera son conjoint, Ossip Zetkin.

À la mort de ce dernier, elle élève seule ses enfants, subvient à leurs besoins et jongle avec ses doubles journées. Elle devient, par la suite, une figure emblématique du mouvement des femmes prolétaires considérant que le travail des femmes est la base de leur émancipation : **"Vouloir supprimer ou réduire le travail féminin, cela signifie condamner la femme à la dépendance économique, à l'asservissement social et à la prostitution dans le foyer et hors de celui-ci."**

La journée des femmes : un mouvement socialiste

C'est notamment au cours de la seconde conférence internationale des femmes sociales en 1910 à Copenhague, qu'elle sollicite les femmes socialistes internationales pour célébrer, lors d'une journée annuelle, la cause des travailleuses.

Cette détermination survient lors d'une série de demandes présentées par des camarades allemandes pour le droit de vote des femmes.

La date du 8 mars n'est pas encore définie, mais le principe est admis : mobiliser les femmes « en accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dotées de la conscience de classe ».

La Journée des femmes est donc l'initiative du mouvement socialiste et non du mouvement féministe pourtant très actif à l'époque. **La première journée internationale des femmes sera célébrée le 19 mars 1911 en Autriche, en Allemagne, au Danemark et en Suisse.**

En 1915, elle est emprisonnée en raison de ses convictions pacifistes. En 1916, elle joue un rôle essentiel dans la création du parti communiste allemand avec Rosa Luxemburg, militante socialiste et communiste.

Clara Zetkin est décédée en Russie le 20 juin 1933, à l'âge de 75 ans. Il aura fallu attendre 1975 pour que le 8 mars soit érigé en "Journée internationale des droits des femmes" par les Nations unies. Cette date fut adoptée en 1995 par 189 pays lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Clara Zetkin ne prêche pas, elle agit, tout comme le SFCD le montre depuis 1935 pour obtenir l'égalité des droits entre hommes et femmes exerçant notre profession !

Dr Marianne Franchi

J'adhère au SFCD depuis 25 ans, dès la fin de mes études. Pourquoi ? Comme je n'ai pas vraiment une âme de "syndicaliste à tout revendiquer tout le temps", ce que j'ai aimé au SFCD, c'est le travail collectif, bienveillant et l'intelligence de groupe, loin des conflits pour percer en politique. Le SFCD défend notre profession et les femmes chirurgiens-dentistes, dans leurs spécificités d'être des femmes. Et ce n'est pas facile au quotidien, encore aujourd'hui, y compris en France. Je remercie nos modèles féminins, pionnières, qui se sont battues pour nos droits. Comment ne pas continuer leur combat ?? Des pensées particulières pour Nathalie Ferrand, que j'ai admirée dès le début, pour notre présidente actuelle Nathalie Delphin, un puits de sagesse en politique,... et pour toutes celles qui continuent cette lutte : rejoignez-nous au SFCD !



Le Dr Marie-Christine Seignot présente

Lucie Baud

Première femme syndicaliste et féministe



Lucie Baud (1870-1913) est une des premières figures féminines, méconnue, du syndicalisme français. Issue d'une famille de paysans pauvres de la région de Grenoble, elle commence à travailler dans l'industrie textile à l'âge de douze ans.

Lorsque son mari meurt en 1902, Lucie a 32 ans et se retrouve seule avec son salaire d'ouvrière pour faire vivre ses deux filles. Les femmes en France à cette époque étaient sous-payées, ne jouissaient d'aucun droit et étaient exploitées 12 heures par jour. Elle fonde alors le « Syndicat des ouvriers et ouvrières en soierie du canton de Vizille » dont elle devient la secrétaire. Personne n'avait encore représenté les femmes, à l'époque considérées comme la classe inférieure parmi les ouvriers.

En 1904, elle est la première déléguée au sixième congrès national de l'industrie textile à Reims où elle ne parvient pas à obtenir un temps de parole. Lucie est indignée par le sort des ouvrières. En 1905, pour protester contre les conditions de travail à la filature, elle organise un mouvement de grève qui durera 104 jours et qui sera suivi par 200 ouvrières. Mais la grève échoue et Lucie est licenciée. Elle retrouve du travail à la filature de Voiron.

En 1906, Lucie mène une nouvelle grève, mais, après une période d'espoir, le mouvement échoue et elle est emprisonnée. Après sa sortie de prison et la fugue de ses deux filles, Lucie tente de se suicider en se tirant trois balles dans la mâchoire, elle survit, défigurée, et décédera prématurément 5 ans après, à l'âge de 43 ans.

Elle a laissé un témoignage d'une dizaine de pages "Les tisseuses de soie dans la région de Vizille". Ce texte a été publié en 1908 par "Le Mouvement socialiste". Il est la dernière trace que l'on ait d'elle, à une époque où les femmes avaient surtout le droit de se taire. Dans la littérature ouvrière, les écrits des femmes sont exceptionnels. **Son engagement syndical et les grèves qu'elle a menées lui vaudront des renvois successifs et le sacrifice de sa vie de famille.**

En effet, sa famille, ses parents, mais aussi ses deux filles réprouvent son engagement et la laissent tomber, contrairement à la population locale qui lui témoignera reconnaissance et estime sincère.

Elle a participé à la lutte pour la **journée de travail de 8 heures**, qui aboutira en 1919 et qu'elle ne connaîtra pas de son vivant. Elle a également mené un combat contre les préjugés de son temps. Sa solitude fut à la mesure de son investissement total dans la lutte contre la domination patronale et masculine. Elle a connu l'inégalité salariale et la difficulté de mener conjointement une vie professionnelle et parentale. Elle incarne toute sa vie le courage, la force d'âme et la ténacité.

L'engagement syndical des femmes pour atteindre leurs droits, cher à Lucie Baud, est une des missions que le SFCD est fier de porter.

Dr Marie-Christine Seignot

Dans ma vie de chirurgien-dentiste, je connais tout comme vous le stress, le surmenage et des conditions de travail qui se dégradent. J'ai choisi le SFCD pour ne plus me sentir seule au sein de mon cabinet dentaire. Je me sens soutenue par des consœurs extrêmement motivées qui connaissent mes difficultés et mes droits. Grâce au SFCD, vous aussi, vous pourrez bénéficier d'informations fiables, toujours à jour, être soutenue et être représenté. Votre cotisation sera déductible à hauteur de 66 %, alors ne vous privez pas d'une aide si précieuse ! Adhérez au SFCD !



Le Dr Ingrid Iff présente

Simone IFF

Militante féministe et première
présidente du Planning Familial



4 mars 2024, la France inscrit dans la constitution le droit à l'IVG. Cette date historique marque une nouvelle page dans le combat des droits des femmes.

Ce combat, débuté voilà plus de 50 ans, a été initié par nos aînées, nos grands-mères, nos mères.

Il a été porté par des grands noms : Gisèle HALIMI, Simone DE BEAUVOIR, Simone VEIL... mais, c'est d'une autre Simone que j'aimerais vous parler : Simone IFF, ma grand-mère.

Le «**Manifeste des 343**», qui revendiquèrent avoir avorté dans le «**Nouvel Observateur**» en avril 1971, Simone IFF en est l'instigatrice. «**Un enfant, si je veux, quand je veux !**»

Simone IFF, présidente du planning familial de 1973 à 1980, en fut l'auteure. Comment cette fille de pasteur, née à Vabres le 4 septembre 1924, est-elle devenue une militante indéfectible du droit à l'avortement ?

À 18 ans, elle se retrouve enceinte, sans être mariée. Ses parents se montrent compréhensifs, mais la famille doit quitter Sète pour fuir le scandale.

Elle épouse le père de l'enfant, Werner IFF, protestant, de nationalité Suisse et accouche de sa fille aînée Maryanne. Elle aura quatre autres enfants et se fera avorter plusieurs fois. Pendant la guerre, ils s'engagent tous les deux, dans la résistance.

Le militantisme commence à prendre de la place dans la vie de Simone.

Cela démarre lorsqu'elle intègre le mouvement «**Jeunes Femmes**», un groupe de paroles et de réflexions. Le mouvement «**Jeunes Femmes**» (MJF) participe à la création de l'association «**La maternité heureuse**» (1956) qui deviendra en 1960 le «**Mouvement pour le planning familial (MFPF)**» dit «**Le planning familial**».

En 1973, elle cofonde et devient vice-présidente du mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Cette même année, le MLAC et le MFPF se rapprochent. **Le 3 juin, Simone IFF est élue à la présidence du planning.**

En 1975, elle soutient la loi Veil même si l'axe sanitaire que prend cette loi n'est pas celui que Simone veut défendre. Pour Simone, l'avortement est tout d'abord un droit des femmes.

En 1981, elle devient conseillère technique au sein du cabinet d'Yvette ROUDY, ministre aux droits des femmes. **Elle obtient, en 1982, le remboursement de l'avortement et se bat pour que des places suffisantes dans les hôpitaux soient réservées pour les IVG.**

En 1984, elle devient membre du conseil économique et social.

En 1986, elle fonde le collectif féministe contre le viol : un numéro vert est créé pour entendre et recevoir la parole des femmes victimes de violences sexuelles et/ou d'inceste. Elle voulait par cette structure agir pour que le regard de la société change, que les professionnels concernés se forment, pour que la loi et la prescription évoluent. Elle présidera ce collectif jusqu'en 1992.

Simone IFF meurt le 29 décembre 2014 à son domicile à Paris.

N'oublions pas ton combat et celui de toutes les autres qui ont fait de nous des femmes libres à disposer de notre corps.

Nous avons un devoir de mémoire et de transmission. Avec toute ma gratitude, mon admiration, mon amour...

Ta petite fille, Ingrid.

Dr Ingrid Broissin Iff

J'adhère au SFCD depuis deux ans. Pourquoi ce choix? Les sujets portés par ce syndicat me parlent : lutte contre les violences faites aux femmes, la maternité.

Ma pensée : ce n'est pas en restant seule devant sa turbine que nous ferons avancer les choses ! La profession se féminisant de plus en plus... ce syndicat a toute sa place et sa légitimité. Alors ADHÉREZ au SFCD !



Le Dr Nadine Cornillot présente

Madeleine Françoise Callais

Première femme chirurgien-dentiste



Madeleine Françoise Calais est née en 1713 à Paris. Sous l'Ancien Régime, la pratique de l'art dentaire n'était soumise qu'à un examen élémentaire exercé par des juges non spécialistes. Le métier était libre et non compris dans l'organisation stricte réservée aux médecins et aux barbiers-chirurgiens (!).

Ces "juges experts" comblaient les maux en réponse au manque d'hygiène de l'époque.

C'est en 1732 que Madeleine Françoise Callais, âgée de 18 ans souhaita devenir "experte". Apprentie pendant 3 ans chez le praticien Geraldly, puis devenue son employée, elle employait une soigneuse satisfaction à soigner au plus près ses patients.

En 1740, se sentant capable de pratiquer cette profession en tant "qu'experte" et résolue à pratiquer cet art de manière indépendante, elle décide de s'inscrire au concours, réservé qu'aux hommes.

Du haut de ses 27 ans, elle fut la première femme à se présenter et passer avec succès toutes les épreuves. Elle devient agréée. Les juges, pris de scrupules, s'adressèrent au Procureur Général de Paris. Elle adressa une supplique au Magistrat pour devenir "maitresse dentiste" afin d'exercer son rôle en toute déontologie et en application aux règles strictes définies de l'époque. LaPeyronie chirurgien du roi consulté par les examinateurs, affirma que "cette mesure pourrait permettre de vivre à des femmes travailleuses et intelligentes". Sa requête finit par être approuvée.

Cette décision marqua une victoire du féminisme.

Cette victoire, d'autant plus actuelle, préfigure le rajeunissement et la féminisation de la profession puisque les femmes représentent aujourd'hui près de la moitié des chirurgiens-dentistes en exercice.

La dentisterie est une profession à prédominance masculine. **Ce n'est que depuis les années 1970 / 1980 que les femmes y ont fait une percée majeure**, sous l'impulsion des initiatives professionnelles et des mouvements féministes.

Cette évolution s'accompagne-t-elle de changements au sein de la profession?

De l'avis de certains, la féminisation aura d'importantes répercussions. Bien évidemment !

Les femmes dentistes sont soumises à des pressions sociétales et familiales différentes.

Elles ont parfois des attentes et des objectifs différents de leurs confrères.

Elles ont certainement une vision différente de leur métier, de leur rôle de soignante, de leur place dans la société tout simplement.

Dans quelle mesure cela influencera-t-il la dentisterie ?

Bien que les données soient encore bien limitées, de nombreux points sont mis en lumière : les modèles de pratique, les revenus de profession libérale, le leadership, la relation dentiste-patient, les philosophies guidant la pratique clinique, la spécialisation, les carrières en milieu universitaire. Autant de questions auxquelles s'intéresse le SFCD et auxquelles il tente de porter des analyses et des réponses.

Dr Nadine Cornillot,

Ayant commencé mon exercice en SCM j'ai commencé par adhérer au même syndicat que mes associés plus âgés que moi, mais très vite, j'ai compris qu'il ne me représentait pas du tout !

J'ai choisi le SFCD pour ses valeurs et lorsque je rencontrais mes consœurs sur le stand de l'ADF, j'en ressortais plus convaincue à chaque fois, nous pouvions parler de nos problèmes mais avec le sourire et mettre nos expériences en commun pour trouver des solutions.

L'aide précieuse que m'a apporté Sylvie Ratier et la bienveillance des cadres sont des atouts majeurs pour ma vie professionnelle et personnelle aujourd'hui.



Le Dr Marion Petelot présente

Marie Curie

Première, mais aussi seule femme à avoir reçu deux prix Nobel. Elle est aussi la seule lauréate à avoir reçu des distinctions dans deux disciplines



Marie Skłodowska-Curie, ou simplement pour nous : Marie Curie, est née le 7 novembre 1867 à Varsovie, dans une Pologne sous domination russe, à l'époque.

Marie a toujours été **brillante** et lorsqu'elle termine ses études secondaires avec les meilleures notes possibles, elle souhaite poursuivre des études universitaires... études impossibles pour une femme à l'époque en Pologne. Elle rejoint donc Paris pour accéder au parcours universitaire auquel elle aspire.

En 1891, elle s'inscrit dans des études de physique à la faculté des Sciences. Les femmes n'y représentent alors que 3,5 % des inscrits et elle y est l'une des rares étrangères.

Première de sa licence en physique en 1893 et seconde de sa licence en mathématiques en 1894, elle songe à rentrer en Pologne, mais rencontre Pierre Curie qu'elle épouse en 1895.

Devenue Marie Curie, elle obtient l'agrégation (reçue première). Elle commence ensuite un doctorat en physique sur les « rayons uraniques » (découverts par Becquerel).

Pierre rejoint les travaux de Marie sur **la radioactivité** (terme introduit par Marie) en 1898. Cette même année, ils découvrent deux nouveaux éléments, **le polonium et le radium**. Ils reçoivent avec Becquerel le **prix Nobel de physique** le 10 décembre 1903. L'Académie des sciences française ne contenait que les noms d'Henri Becquerel et de Pierre Curie pour ce Nobel : il aura fallu l'intervention de celui-ci, pour que le nom de Marie Curie soit ajouté !

À la mort de son mari en 1906, elle devient **la première femme en France directrice d'un laboratoire universitaire, le laboratoire Curie à la Sorbonne. Elle y accueillera de nombreuses femmes.** Elle devient la première femme professeure à la Sorbonne et un journal écrira : « c'est [...] une grande victoire féministe que nous célébrons en ce jour. Si la femme est admise à donner l'enseignement supérieur aux étudiants des deux sexes, où sera désormais la prétendue supériorité de l'homme mâle ?

En vérité, je vous le dis : le temps est proche où les femmes deviendront des êtres humains. »

Elle candidate à l'Académie des Sciences. Elle n'est pas élue alors qu'elle reçoit un second prix Nobel, cette fois de chimie, en 1911. L'Académie n'accueillera une femme dans ses rangs qu'un demi-siècle plus tard.

Pendant la 1^{ère} guerre, elle développe la radiologie fixe ou mobile et forme des infirmières spécialisées dans l'utilisation des appareillages à rayons X. Elle équipe 18 voitures radiologiques : plus d'un million de blessés bénéficient alors d'une technique éprouvée pour la localisation des projectiles.

Naît, après-guerre, **l'Institut Curie**. C'est l'avènement de l'utilisation des rayonnements en traitement du cancer.

En 1919, Marie Curie décide de créer une école de femmes, basée à la fois à l'Institut du radium, à Paris, et à l'hôpital de guerre d'Edith Cavell, à Bruxelles, avec un diplôme à la clef. Elle réalise ainsi un de ses rêves de jeunesse : **rendre les femmes autonomes financièrement et instruire les filles d'ouvriers et de paysans.**

Elle est élue à l'Académie de Médecine comme membre libre en 1922, sans même avoir été candidate grâce à cette nouvelle médication : « la curiethérapie »

Atteinte d'une leucémie suite à son exposition trop importante aux radiations de part ses travaux, elle meurt d'une aplasie le 4 juillet 1934 à 66 ans.

Elle sera panthéonisée le 20 avril 1995. Devenant ainsi la première femme à y entrer.

Marie Curie est un symbole de ténacité, d'ambition et de persévérance.

Dr Marion Petelot

Proximité, action et réaction. Je suis adhérente au SFCD depuis 5 ans. Soutenir nos confrères et nos confrères est pour moi une nécessité dans un monde avec lequel notre profession est en constante évolution. Spécialiste des trucs et astuces, je fais partie de la "Team des nouveaux dentistes". Pour les accompagner, je participe à l'élaboration des tutos pratiques ou à la mise en place de formations toujours enrichissantes. C'est aussi cela le SFCD, une aide dans notre exercice au quotidien.



Le Dr Constance Gan présente

Simone Veil

Féministe déterminée, porteuse des lois sur l'IVG et sur l'amélioration de la couverture maternité des libérales

Ministre de la Santé, députée européenne, présidente du Parlement européen, ministre d'État des Affaires sociales et membre du Conseil constitutionnel, cette femme engagée a marqué la vie politique et imposé sa vision féministe. Elle incarne la libération des femmes, notamment en étant à l'origine de la loi Veil sur la dépénalisation de l'IVG.

Simone Jacob est née à Nice le 13 juillet 1927 dans une famille juive, d'un père architecte et d'une mère bachelière et étudiante en chimie, devenue mère au foyer, figure d'inspiration pour sa fille. Simone a 16 ans lorsqu'elle est arrêtée le 30 mars 1944 à Nice puis déportée au camp de Drancy, tandis que son père et son frère partent vers la Lituanie d'où ils ne reviendront jamais. Simone, sa mère et l'une de ses sœurs quittent Drancy pour le camp d'Auschwitz Birkenau. Prétendant avoir plus de 18 ans, elle échappe à l'extermination, étant apte au travail forcé. Simone Jacob retrouve la France en mai 1945. Elle épouse le 26 octobre 1946 Antoine Veil, un futur inspecteur des Finances. Ils auront ensemble trois fils.

En 1945, Simone Veil intègre la faculté de droit de Paris, et y obtient une licence. Elle sera admise par la suite à l'institut d'études politiques. Elle décidera d'abandonner sa carrière d'avocate afin de présenter le concours de la magistrature en 1956. Sa réussite lui permettra d'occuper le poste de haut fonctionnaire au ministère de la Justice. Elle sera chargée des affaires judiciaires pour l'administration pénitentiaire. Elle jouera un rôle important lors de la guerre d'Algérie en rendant possible le retour en France de plusieurs prisonniers, et en se battant **pour les conditions carcérales féminines et les combattantes de la guerre d'Algérie**. Elle occupera ce poste jusqu'en 1964, date à laquelle elle se voit confier les affaires civiles. Finalement, elle deviendra la première secrétaire générale du conseil supérieur de la magistrature en 1970. C'est un parcours très étonnant : **à l'époque, les femmes des milieux bourgeois dont elle est issue font très rarement de la politique. L'Assemblée nationale compte alors 1,8 % de femmes.**

C'est en 1974, après l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, que Jacques Chirac lui confiera le poste de ministre de la Santé. **Simone Veil permettra le remboursement de la pilule contraceptive par la Sécurité Sociale. Une action qui, remise dans le contexte de l'époque, représentait une grande avancée pour l'indépendance de la femme dans la société française. Une indépendance qu'elle renforcera en obtenant la dépénalisation de l'avortement.** Son combat pour les droits de la femme lui vaudra à plusieurs reprises des menaces de l'extrême droite.

La Loi pour l'IVG de Simone Veil

La France de l'après-guerre est en totale mutation. À cette époque, l'avortement en France est un délit puni par la loi et **conduit des milliers de Françaises à avoir recours à l'avortement clandestin, dans des conditions sanitaires déplorables**. Le droit à l'avortement est le fruit d'une mobilisation militante qui a débuté dans les années 68, autour des mouvements féministes. En 1971, Le Nouvel Observateur publie « Le Manifeste des 343 », qui déclarent avoir avorté clandestinement. En 1972, l'avocate Gisèle Halimi défend avec succès à Bobigny une jeune femme qui a avorté à la suite d'un viol. En septembre 1974, suite à un sondage, 65% des personnes interrogées sont "pour" une législation sur l'avortement. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, charge Simone Veil, Ministre de la Santé, de préparer un projet de loi portant sur l'interruption volontaire de grossesse. **Simone Veil défend cette loi historique le 26 novembre 1974** et monte à la tribune de l'Assemblée Nationale dans un climat fortement hostile. **La loi est finalement adoptée le 29 novembre 1974**, par 284 voix pour et 189 contre, grâce à la presque totalité des votes des députés des partis de gauche et du centre.

On estime qu'en France, 1 femme sur 3 a recours à l'IVG au moins une fois dans sa vie.

La loi maternité pour les libérales de Simone Veil

- 1993 : début des négociations entre le **Ministère des Affaires Sociales de Mme Veil**, la CANAM et l'UNAPL, qui a confié ce dossier au SFCD en la personne de sa **Secrétaire Générale, le Dr Nathalie Leuger-Ferrand**.
- 1994 : vote de l'amendement qui permet de dissocier le statut de conjointe collaboratrice bénévole de celui des professionnelles indépendantes pour ouvrir la possibilité d'élaborer une couverture maternité et adoption spécifique pour la femme qui exerce à titre personnel une activité indépendante.
- 1994 : adoption du projet de loi portant sur l'amélioration de la couverture maternité des femmes exerçant à titre personnel une activité indépendante.
- En 1995 : **Succès du dossier maternité pour les 60 ans du SFCD**. Les derniers textes paraîtront en avril 1997.

Simone VEIL décède le 30 juin 2017. Sur décision du Président Emmanuel Macron, Simone Veil fait son entrée au Panthéon avec son époux le 1^{er} juillet 2018.

Dr Constance Gan : *J'ai adhéré en 2017 au SFCD, un peu par hasard, avec l'envie de m'investir pour la profession. Râler ne suffit pas. Si l'on veut bouger les lignes, il faut s'en donner les moyens. Le moyen qui me semblait le plus adapté : le syndicat. J'ai adhéré et proposé mon aide, bien que novice dans le domaine. Au SFCD, j'ai intégré un groupe de cadres dynamiques, impressionnantes, inarrêtables... le partage des connaissances est la règle. Nous travaillons sur des sujets qui nous passionnent. La réflexion collective, aux modes d'exercices variés, est enrichissant. J'ai trouvé au SFCD un soutien sans faille et des amis de confiance qui seront toujours au rendez-vous, dans les bons comme les mauvais moments.*



Le Dr Delphine Le Héron présente

Jenny d'Héricourt

Figure de leadership au féminin



Jeanne-Marie Poinsard est née le 9 septembre 1809 à Besançon. Elle décédera le 12 janvier 1875 à Saint-Ouen. Écrivaine et féministe active pendant la révolution de 1848, elle co-fonde la Société pour l'émancipation des femmes et en devient secrétaire. Elle porte la voix des femmes sur la scène publique dans les années 1850. Elle est, à cette époque, une figure de leadership au féminin au service des autres femmes.

“Émanciper la femme, c'est la reconnaître et la déclarer libre, l'égale de l'homme devant la loi sociale et morale et devant le travail.”

Élevée dans un milieu dominé par les idées républicaines et le protestantisme, son pseudonyme “Jenny D'Héricourt”, n'est pas anodin. Il provient d'ailleurs de la ville natale de son père en Haute-Saône, qui était doreur d'horloges. D'autre part, elle s'inspire des pionnières britanniques du 18^e siècle qui tentaient d'améliorer leur condition de travail.

En 1832, elle se marie et poursuit une formation d'institutrice. Elle se sépare et réclame le divorce. Considéré comme un “poison révolutionnaire”, le divorce fut aboli en 1816 et ne sera rétabli qu'en 1884... 68 ans plus tard !

Co-fondatrice de la Société pour l'émancipation des femmes

Proche des idées socialistes d'Émile Cabet, elle s'engage en politique au début des années 1840. Elle publiera un roman en 1844 “Le fils du réprouvé” sous le pseudonyme de Felix Lamb. En parallèle de ses travaux d'écriture, elle étudie l'anatomie et l'homéopathie et obtient un diplôme en médecine homéopathique.

Son rôle public et actif de militante pendant la Révolution de 1848, l'amène à fonder la société pour l'émancipation des femmes dont elle devient secrétaire : “Émanciper la femme, c'est la reconnaître et la déclarer libre, l'égale de l'homme devant la loi sociale et morale et devant le travail.” Elle s'oppose aux théories des philosophes sociaux de son époque sur l'infériorité féminine.

Elle poursuivra, après l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, en 1848, une formation de sage-femme. Elle sera gynécologue et pédiatre.

Porteuse de la voix des femmes

Elle publie en 1856 un article polémique « M. Proudhon et la question des Femmes » dans la “Revue philosophique et religieuse”. Pierre-Joseph Proudhon répondra à Jenny D'Héricourt un an après, en y invoquant « son infériorité intellectuelle naturelle ». Cette liberté de parole qu'elle revendique l'amène à publier son principal ouvrage “La Femme affranchie” en 1860 en réponse aux autres philosophes modernes et conservateurs.

Elle séjournera aux États-Unis de 1860 à 1872 pour œuvrer aux côtés des féministes américaines. Elle s'éteindra à l'âge de 66 ans, à Saint-Ouen.

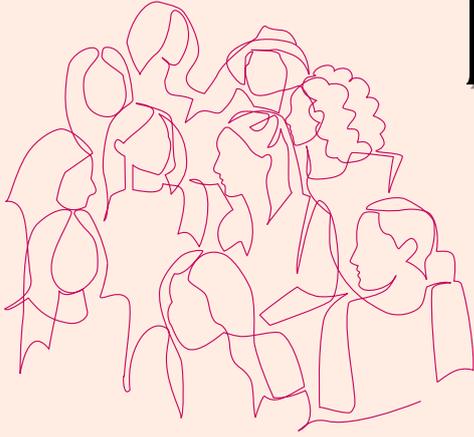
Porter la voix des femmes, c'est justement le credo du SFCD depuis 89 ans.

Dr Delphine Le Heron

Engagée depuis toujours au niveau syndical pour notre profession, j'ai été accueillie par le SFCD à un moment où je ne savais plus trop comment je pouvais apporter quelque chose aux consœurs et confrères. Je ne sais pas rester seule dans mon cabinet avec mes réflexions et pouvoir partager, être écoutée et entendue par cette équipe de nanas incroyables me donne cette sensation de faire avancer les choses, ne serait ce qu'un pas de fourmi. Rassembler, aider, informer mes paires et alerter nos politiques sur nos besoins est quelque chose d'important pour moi. Adhérer permet de donner sa voix... son avis... de faire remonter son opinion. De ne pas être derrière son fauteuil, seule, se sentir accompagnée et soutenue par un groupe et savoir vers qui se retourner avec toutes ses questions. Rejoignez-nous.

POUR ALLER PLUS LOIN

LIVRES ET MÉDIA
LISTE NON-EXHAUSTIVE



CULOTTÉES

Des femmes qui ne font que
ce qu'elles veulent
Tomes 1 et 2

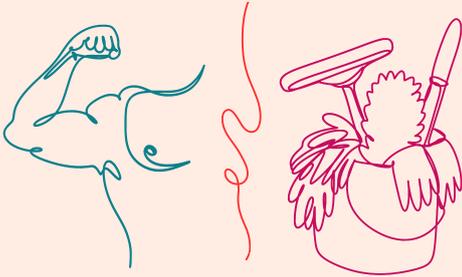
Autrice : Pénélope Bagieu
2016-2017

FILLES

Autrice : Camille Laurens
2020

WOMAN

Réalisatrice :
Anastasia Mikova
2019



LE COÛT DE LA VIRILITÉ

Ce que la France économiserait
si les hommes se comportaient
comme des femmes

Autrice : Lucile Peytavin
2021



LES FIGURES DE L'OMBRE

Réalisatrice : Theodore Melfi
2017



UNE BIBLIOTHÈQUE FÉMINISTE

Autrice : Agathe Le Taillandier
2021



LES FEMMES AUSSI ONT FAIT
L'HISTOIRE - 2023



LES GRANDES OUBLIÉES

Pourquoi l'histoire a oublié
les femmes ?

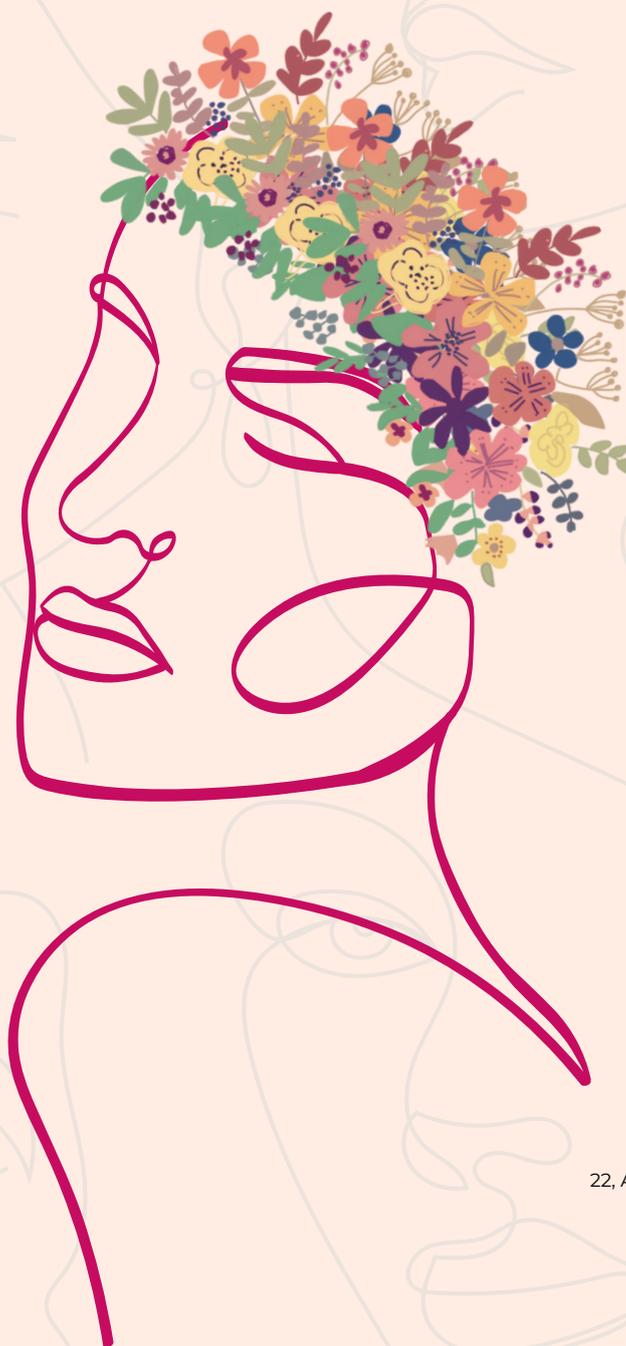
Autrice : Titiou Lecoq
2021

SANS OUBLIER

SIMONE DE BEAUVOIR, ELISABETH BADINTER, VIRGNIE
DESPENTES, MONA CHOLLET, CAROLINE VIGNEAUX,
LOUIE MEDIA, ...

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2024

CLIN D'OEUL DU SFCD



Siège social
22, Avenue de la Grande Armée,
75 017 Paris

Téléphone
05 63 47 16 61

Email
sfcd@sfcd.fr



Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux